OUET DE LOI

rejeté

SÉNAT

17 juin 1965.

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1964-1965

PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT

relatif au recrutement en vue de l'accomplissement du service national,

(Urgence déclarée.)

Le Sénat a rejeté, en première lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, en première lecture.

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 17 juin 1965.

Le Président, Signé: Amédée BOUQUEREL.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (2° législ.): 1345, 1377, 1361, 1387 et in-4° 338. Sénat: 176 et 213 (1964-1965).